



Communiqué de presse - Paris, le 24 septembre 2014

Pic de pollution : Nouvelles mesures d'urgence et préparation d'un plan d'envergure

L'épisode de pollution atmosphérique se poursuivra jeudi. La Ville de Paris étend ses mesures d'urgence à la gratuité de Vélib' et d'Autolib'. Un plan d'envergure sera présenté par l'Exécutif municipal en novembre.

AIRPARIF prévoit que l'épisode de pollution atmosphérique aux particules (PM10) se poursuivra jeudi, entraînant le maintien de la procédure d'information du public.

Conformément aux dispositions adoptées en mai par le Conseil de Paris, sur proposition de l'Exécutif, la Ville de Paris met en place jeudi 25 septembre :

- une heure d'Autolib' pour les abonnés un jour et l'abonnement à la journée à Vélib' qui permet d'utiliser le service gratuitement pour une durée de 30 minutes par trajet ;
- le stationnement résidentiel gratuit, enclenché depuis hier;
- l'arrêt de l'utilisation de ses dernières berlines et citadines qui roulent à l'essence ou au diesel ainsi que de ses deux-roues motorisés. En revanche, la circulation des véhicules hybrides et électriques est autorisée. Les seules exceptions admises sont celles liées à la santé ou à la sécurité des agents et des Parisiens.

Au-delà de ces mesures d'urgence, les épisodes successifs de pollution qui touchent la capitale rappellent la nécessité de mettre en place des actions pérennes. Lancement des études permettant de boucler le tramway des Maréchaux, décision de remplacer toutes les berlines municipales roulant au diesel, installation de 180 points de recharge électrique accélérée : dès le début du mandat, Anne Hidalgo et son adjoint Christophe Najdovski ont accentué la mobilisation de la Ville contre la pollution atmosphérique liée au trafic routier.

Dès cet été, la Ville de Paris a également lancé une conférence citoyenne consacrée à cet enjeu majeur de santé publique, qui réunit un panel de Parisiens, des acteurs et des experts reconnus dans ce domaine. Leurs propositions, attendues à la fin de l'automne, compléteront le plan d'envergure que l'Exécutif parisien prépare actuellement et qui sera présenté au Conseil de Paris en novembre.

Contact presse : Nadhéra Beletreche / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr